

**Subventions aux associations étudiantes de
la Faculté de Médecine Purpan – Budget 2017.**

Conseil d'administration du 6 mars 2017

Délibération 2017/03/CA-011

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du conseil de la Faculté de Médecine Purpan du 13 décembre 2016 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers allouent les subventions suivantes aux associations étudiantes de la Faculté de Médecine Purpan – budget 2017 - pour un montant total de 2 180 € :

- Association des Carabins Toulouse Rugby (ACTR)	590 €
- Médecine All Stars toulouse (MAST)	590 €
- Association des journées de formation toulousaine (AJT)	1 000 €

Toulouse, le 6 mars 2017
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0